Envoyé en préfecture le 31/12/2025
Reçu en préfecture le 05/01/2026
Publié le
ID : 029-212901250-20251218-18122025_02-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE
29390 LEUHAN

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-huit du mois de décembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel LE ROUX, Maire.

Présents : LE ROUX Michel, QUÉMÉRÉ Martine, TROALEN Michelle, MARCHAND Anthony, LAURIER Alain, PACAUD Valérie, QUEIGNEC Patrick, SELMY Jean-Pierre.

Monsieur Marc JAFFRÉ donne procuration à Madame Martine QUÉMÉRÉ
Monsieur Guy LE DU donne procurtaion à Monsieur Michel LE ROUX
Madame Myriam MAGUER donne procuration à Monsieur Anthony MARCHAND
Madame Delphine JORAND donne procuration à Monsieur Alain LAURIER
Absents : Madame Nathalie VIVIER, Madme Jennifer BAUDET, Monsieur Mathieu RIVOAL
Madame Martine QUÉMÉRÉ a été nommée secrétaire.

Convocation :
le 11 décembre 2025

Nombre de conseillers :

en exercice : 15
présents : 8
votants : 12

OBJET Approbation de la convention pluriannuelle d'objectifs avec l'association EPAL pour l'animation et la gestion d'un centre social sur le territoire de la Communauté de Communes de Haute Cornouaille (CCHC)

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la fermeture du Centre Social ULAMIR Aulne en janvier 2025 a révélé un besoin fort des habitants de Haute-Cornouaille en matière de services de proximité et de lieux fédérateurs. Une démarche participative, menée en 2025 à travers des rencontres dans les 11 communes de la CCHC et deux réunions publiques (63 et 70 participants), a confirmé cette attente. En réponse, les élus communautaires ont acté à l'unanimité, lors de la séance du 15 septembre 2025, la relance d'un centre social avec l'association EPAL comme opérateur.

Ce projet s'inscrit dans une logique de coordination territoriale et de proximité, avec une approche itinérante pour couvrir l'ensemble des communes. Il repose sur quatre axes d'intervention :

- **Accompagner les initiatives des habitants** (soutien aux associations, appui au bénévolat, projets citoyens) ;
- **Mise en réseau des acteurs du territoire** (coordination entre CCAS, services sociaux, associations) pour une réponse adaptée aux besoins ;
- **Favoriser le lien social** (ateliers cuisine, transport solidaire (réseau de bénévoles), actions itinérantes (roulotte mobile), ludothèque itinérante, sorties familiales, actions intergénérationnelles)
- **Soutien à la parentalité** (accompagnement scolaire, cafés parents et ateliers thématiques, lien avec les écoles et services enfance-jeunesse communautaire).

L'équipe EPAL, composée de 3 ETP (directeur, animateur famille, animateur vie sociale), disposera de 2 minibus pour l'itinérance et d'un accès aux salles communales, de bureaux dédiés. Le budget annuel est de 196 000 € est financé à 58% par la CAF (Prestation de service), 17% par des subventions (Département, Etat, CAF), 1% des produits des familles, 24% par les collectivités (dont 2661.11 € pour LEUHAN en 2026 et 2908.26 € en 2027).

Envoyé en préfecture le 31/12/2025
Reçu en préfecture le 05/01/2026
Publié le
ID : 029-212901250-20251218-18122025_02-DE

La convention pluriannuelle d'objectifs (CPO), d'une durée de 24 mois (1er janvier 2026 – 31 décembre 2027), formalise cet engagement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité:

- Approuve le projet initié et porté par l'association EPAL, relatif à l'animation et à la gestion d'un centre social itinérant intervenant sur l'ensemble des 11 communes de la Communauté de Communes de Haute Cornouaille, **sous réserve que l'ensemble des communes du territoire de la CCHC s'engagent dans le dispositif** ;
- Autorise Monsieur Le Maire à signer la convention pluriannuelle d'objectifs, d'une durée de 24 mois, prenant effet au 1er janvier 2026 ;
- S'engage à inscrire au budget primitif 2026 les dépenses afférentes, **sous réserve de l'obtention des subventions sollicitées par EPAL et de l'absence de toute modification de plan de financement ayant pour effet d'augmenter la participation financière de la commune.**

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Michel LE ROUX.

MAIRIE DE LEUHAN
(Finistère)